



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: CARRILHO CARDOSO Patrick
Tel: 247 85512
Email: patrick.carrilhocardoso@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 28 juin 2021

Réf. : 838xf14b3

Concerne: Question parlementaire n° 4323 du 20 mai 2021 de Monsieur le Député Gilles Baum et de Monsieur le Député Gusty Graas

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la soussignée à la question parlementaire n° 4323 du 20 mai 2021 de Monsieur le Député Gilles Baum et de Monsieur le Député Gusty Graas concernant le « Manque de personnel soignant ».

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour la Ministre de la Santé,

Anne CALTEUX
Premier Conseiller de Gouvernement





Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de l'Education nationale de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 4323 du 20 mai 2021 de Monsieur le Député Gilles Baum et de Monsieur le Député Gusty Graas concernant le « Manque de personnel soignant ».

Combien d'infirmières et d'infirmiers ont obtenu ou obtiendront leur diplôme cette année, répartis en fonction de leur spécialisation ?

Comme les résultats définitifs ne sont pas encore connus à l'heure actuelle, ci-joint le nombre de candidats inscrits à l'examen :

BTS	Candidats inscrits à l'examen
BTS BSA BTS spécialisé Infirmier en anesthésie et réanimation	11
BTS BSC BTS spécialisé ATM de chirurgie	8
BTS BSF BTS sage-femme	9
BTS BSI BTS Infirmier	100
BTS BSR BTS ATM de radiologie	6
BTS BSY BTS spécialisé infirmier psychiatrique	8

Combien d'infirmières et d'infirmiers sont actuellement employés dans les hôpitaux de ce pays, répartis en fonction de leur spécialisation ?

A titre d'exemple, le Centre Hospitalier de Luxembourg emploie actuellement 1054 infirmiers/ères répartis comme suit :

- Infirmiers responsables de soins généraux : 832 ;
- Infirmiers en anesthésie et réanimation : 88 ;
- Infirmiers en pédiatrie : 115 ;
- Infirmiers psychiatriques : 19.

Pour le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach :

- Infirmiers : 38 (4 infirmiers disposent d'un master)

La Rehaklinik :

- Infirmiers responsables de soins généraux : 160 ;
- Infirmiers psychiatriques : 91.



L'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle :

- Infirmiers responsables de soins généraux : 43 ;
- Infirmiers en anesthésie et réanimation : 28 ;
- ATM de chirurgie : 14 ;
- ATM de radiologie : 6 ;
- Aides-soignants : 5.

Combien d'infirmières et d'infirmiers peuvent être employés dans les hôpitaux ? Le recrutement est-il soumis à une limite fixe ?

La dotation en infirmières et infirmiers ainsi qu'infirmières spécialisées et infirmiers spécialisés est déterminée sur base du PRN et est finalisée en négociation avec la Caisse Nationale de Santé.

Existe-t-il une liste de réserve dans les hôpitaux ? Dans l'affirmative, combien d'infirmières et d'infirmiers, classés par type de spécialisation, y sont inscrits ?

La seule liste de réserve dont disposent les hôpitaux est la liste des candidatures spontanées posées durant l'année.

Madame la Ministre, comment explique-t-elle les difficultés rencontrées par les jeunes infirmières et infirmiers pour trouver un emploi dans un hôpital luxembourgeois ?

Sur base des informations transmises par les directions de différents hôpitaux et établissements hospitaliers spécialisés, les **difficultés** peuvent s'expliquer par les raisons suivantes :

- Peu d'infirmières/iers ayant suivi leur formation au Luxembourg postulent pour des emplois d'infirmier
- Dépôt d'une candidature spontanée au mauvais moment (dotation complète, impossibilité ou pas besoin d'embaucher)
- Profil du candidat pas suffisamment étoffé eu égard à l'activité du service (spécialisation/spécificité)
- Pour certains jeunes diplômés luxembourgeois, il y a un écart entre leur profil et les compétences recherchées
- Les exigences de l'hôpital sont de plus en plus élevées en termes de pratiques cliniques, pensée soignante, compétences rédactionnelles, relation patient...
- Manque de disponibilité sur le marché de l'emploi d'infirmières/iers ayant suivi leur formation au Luxembourg
- Période probatoire non validée.